

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 août 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 13 août 2012, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Laurence LEMOINE, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Jean Marc COLOMBAN, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI

Excusés :

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :
- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.
- **Demande d'une séance à huis clos** :
- Monsieur le Maire demande une séance à huis clos pour délibérer sur deux questions mettant en cause des tiers et ne pouvant se traiter en public :
 - Contentieux avec un administré
 - Transaction de biens
- Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la séance à huis clos pour débattre sur ces deux questions.
- **Contentieux avec un administré** :
 - Après avoir entendu l'historique des problèmes supportés par la Mairie et les propos diffamatoires proférés contre les Elus et avoir débattu sur ce sujet, décide d'alerter Monsieur le Procureur de la République et Madame le Sous Préfet sur ces agissements.
- **Transaction de biens** :
 - Après avoir pris connaissance d'un jugement du Tribunal de Grande Instance d'Albertville (Savoie) déclarant une succession vacante et sans maître, décide, par 9 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, d'acquérir ces biens revenant de plein droit à la commune.
- **Informations** :
 - Le Conseil municipal est ensuite informé sur les questions suivantes :

- Un courrier de prévention sera envoyé à un administré afin qu'il fasse le nécessaire pour éviter un éventuel glissement de terrain suite au déboisement qu'il a effectué.
- Aucune candidature n'est actée pour la location d'un appartement communal. Un complément de publicité sera effectué.
- Pour faire suite à la demande de touristes, une petite plaque sera mise à proximité de la stèle située sur la place du Puits pour informer que la route du Puits a été ouverte en présence de Jean Moulin, Sous-préfet d'Albertville, invité ce jour dit par le Député de la Savoie et Président du Conseil général, Antoine BORREL.
- L'arrêt pour maladie de la Directrice générale étant prolongé dans un premier temps de quatre mois, il sera demandé au Centre de Gestion la possibilité de mettre à disposition un intérimaire.

- La séance est levée vers 22 heures 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 17 août 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 14 août 2012.

Le Maire,
Marin SOLLIER